Centre de loisirs

Règlement concernant les inscriptions

La ville de Quimper met à votre disposition cinq centres de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

À partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites :

- **Centre de Loisirs Edmond Michelet** - 15, place Victor Shœlcher (papillons : 02 98 90 35 12, hérissons : 02 98 53 25 13)
- **Centre de Creac'h Gwen** - 34, rue du Président Sadate (02 98 90 57 97)
- **Centre de Kerogan** - 10, rue de Kérogan (02 98 52 27 53)
- **Centre de Kerjestin** - chemin de la Cascade (02 98 53 43 11)
- **Centre de la Cascade** - 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 primaire : 02 98 64 83 32)

Les structures listées ci-dessus peuvent être transférées dans d'autres sites;
l'information vous sera alors précisée sur le récépissé d'inscription.

Vacances scolaires

A - Inscriptions

Une inscription est nécessaire pour chaque période de vacances.
L'imprimé d'inscription devra être **retourné avant la date limite à l'accueil central de la mairie.**

Observations :

- Les enfants ayant fréquenté le centre depuis le début de l'année scolaire seront inscrits dès retour du document d'inscription.
- Les nouveaux enfants seront mis sur une **liste d'attente** jusqu'à la date limite d'inscription.
- À la clôture des inscriptions, les nouveaux enfants mis sur la liste d'attente seront inscrits dans les centres de loisirs en fonction des places disponibles.

B - Facturation

Une facturation **sera établie mensuellement en fonction de l'inscription**.
Après réception du récépissé, les journées ou demi-journées d'absence de l'enfant pendant les vacances seront facturées sauf en cas de maladie de l'enfant ou des parents (**justifiées par un certificat médical**).

En cas d'horaires variables, merci de fournir un courrier de l'employeur.

VILLE DE QUIMPER

SERVICE ENFANCE- 44 place Saint-Corentin-CS 26004-29107 Quimper Cedex
Tél. 02 98 98 89 81-accueil@quimper.bzh

réservé au service	
reçu le……	saisi

Pour les vacances de Noël 2019

À faire parvenir à l'accueil central de la mairie pour le

Mercredi 4 décembre dernier délai.

Responsable des enfants

Nom(s) du (des) parent(s)_____ prénom(s)_____

Adresse_____

Code postal_____Ville_____.

J'inscris au centre de loisirs municipal mon(mes) enfant(s)
dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, en notant:

« **J** » pour la journée complète « **M** » pour le matin
« **A** » pour l'après-midi « **D** » pour la journée complète sans repas

Nom et prénom	**Ecole**	**Classe**	**Date de naissance**	**Noël 2019**									
				Lun 23	Mar 24	Mer 25	Jeu 26	Ven 27	Lun 30	Mar 31	Mer 1er	Jeu 2	Ven 3
						Férié					**Férié**		

Toute modification est à justifier par un certificat médical ou par courrier de l'employeur à nous faire parvenir <u>avant la veille 12h00</u>.

à Quimper, le _____

signature,

Pièces à fournir (originaux sur place ou photocopies si envoi par courrier)
.Document de liaison à compléter obligatoirement pour une **première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)**
.Un justificatif de domicile .livret de famille*(page du couple et de l'enfant concerné)
.Copie des pages de vaccination
*dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant.